HELVETAS Swiss Intercooperation

08 BP 1105 CTP – Cotonou
Tél.: (++229) 21 30 21 99, Fax: (++229) 21 30 21 65
E-mail: benin@helvetas.org, www.benin.helvetas.org

TERMES DE REFERENCE

AMELIORATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES PARTENAIRES
(CSFT – REPAB – IRA/PROMO FRUIT – SYNPA)

1. Contexte et justification

L'un des objectifs spécifiques du Projet pour la Professionnalisation des Acteurs Agricoles (2P2A) est d'améliorer la professionnalisation des acteurs des filières ananas pour sécuriser leurs revenus par l'accès aux marchés. Pour atteindre cet objectif, le projet se propose, entre autres, d'accompagner l'amélioration de la gouvernance interne desdites organisations. Généralement, le mode de fonctionnement des Organisations Paysannes (OP) et des organisations de la société civile répond rarement aux normes en termes de gestion administrative et comptable en ceci qu'elles sont souvent démunies de manuel de procédure de gestion administrative et financière, mais aussi et surtout d'outils appropriés de gestion comptable. Du coup, ces partenaires fonctionnent sur des bases peu claires et très conflictuelles qui fragilisent leur propre trésorerie, ouvrent la voie à la mauvaise gestion de leur patrimoine ce qui à terme, conduit souvent à la mauvaise gestion et parfois à leur disparition.

L'IRA, le RéPAB, le SYNPA et le CSFT disposent d'un personnel administratif et financier qui continue de travailler de façon très approximatif par manque de formation/recyclage et d'outils de gestion adéquats. Au même moment, leur potentiel ne cesse de croître et ils jouent de plus un rôle très prépondérant dans leurs secteurs/domaines d'intervention. Ils ont connu un développement rapide au point de fédérer un nombre sans cesse croissant de petits producteurs (pour CSFT, RéPAB et IRA), de membres (SYNPA) et mobilisent de plus en plus de ressources financières. Ainsi, ils créent des activités commerciales et de services qui renforcent leur pouvoir et leur capacité financière. C'est le cas de IRA et de CSFT qui se sont dotées de grandes usines de production de jus d'ananas au Bénin. Le RéPAB, quant à lui offre un service d'intrants agricoles relativement important. Le SYNPA est de plus en plus sollicité par des partenaires pour des services sur le foncier.

Pour faciliter le renforcement de leurs capacités, HELVETAS BENIN accompagne l'IRA et le SYNPA dans la réalisation de leurs manuels de procédure administrative et financière. Le niveau de développement de chacune de ses organisations exige l'amélioration de leurs systèmes de gestion. HELVETAS BENIN envisage de les accompagner dans la modernisation de leurs systèmes de gestion afin qu'elles soient en mesure de maintenir un bon niveau de performance et de transparence dans leur gestion.

C'est dans le but d'achèvement de ce chantier de renforcement des capacités de gestion desdits partenaires qu'il est envisagé de les doter de logiciel de comptabilité approprié et de les former sur les normes de tenue de comptabilité.

2. Objectif de la mission

La mission vise à doter SYNPA, IRA, CSFT & RéPAB d'un système de gestion comptable et financière performant. Spécifiquement, il s'agit de :

- Doter chacune des organisations du logiciel de comptabilité PERFECTO.
- Former le personnel financier et comptable desdites organisations sur la tenue de caisse et l'utilisation du logiciel de comptabilité PERFECTO.

3. Résultats attendus de la mission

Des objectifs fixés, découlent les résultats attendus suivants :

- Le service comptabilité de chaque organisation dispose du logiciel de comptabilité PERFECTO
- Le personnel administratif, financier et comptable desdites organisations est capable d'utiliser le logiciel PERFECTO et est en mesure d'organiser sa caisse. Les premiers responsables sont initiés à l'utilisation de base pour une analyse des résultats.

4. Produits de la mission
- Licence d'exploitation du logiciel PERFECTO pour chacune des organisations
- Un manuel d'utilisation de PERFECTO pour chaque organisation
- Un manuel de tenue de caisse pour chacune des organisations
- Un rapport de mission contenant le module détaillé de formation à l'application du logiciel et le module détaillé de formation à la tenue de caisse. Ce rapport devra présenter en annexe les deux manuels (utilisation de perfecto et tenue de caisse).

5. Méthodologie
Le Consultant devra produire dans son dossier de soumission, une démarche de mise en œuvre qui définisse de façon claire, comment sera conduit le processus d'installation et de formation. Une fois retenu, il sera tenu de faire valider la version finale de sa méthodologie par HELVETAS avant le démarrage des travaux. Il donnera le contenu de ses modules qu'il regroupera en deux manuels distincts sur le PERFECTO et la tenue de caisse. L'installation se fera pour tous les partenaires sur un même et unique site qui servira également de lieu de leur formation. Ce lieu est Allada.

6. Caractéristiques des organisations
Le REPAB, IRA le CSFT sont toutes des organisations paysannes différentes, intervenant dans la production et la transformation d'ananas. Elles n'ont pas les mêmes dimensions en termes de chiffre d'affaires mais toutes fonctionnent comme des entreprises agricoles. Le REPAB fait aussi la distribution des engrais. Les chiffres d'affaires moyens dépassent largement 10 millions par entreprise. Le SYNPA quant à lui, est une ONG de dimension nationale et travaillant avec de nombreux partenaires qui souhaitent la modernisation du système de gestion des fonds qui leur sont alloués, parce que leurs activités font objet d'audit.

7. Durée de la mission
La durée de la mission est de huit (08) hommes/jours et ne peut s'étendre au-delà de deux (02) semaines à compter de la date de signature du contrat jusqu'au dépôt du rapport final. Il est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Briefing et validation de la méthodologie	1/2 jour
Installation du logiciel	1/2 jour
Formation sur la tenue de caisse	02 jours
Formation à l'application du logiciel PERFECTO	04 jours
Rapportage	1 jour
TOTAL JOURS	**08 jours**

Un chronogramme sera convenu entre le Consultant et HELVETAS sur la base de la proposition que le Consultant fera dans son offre technique.

8. Profil du Consultant et expériences
L'exécution de cette mission appelle l'expertise d'un cabinet justifiant de compétences et d'expériences confirmées en matière d'appui (formation et assistance technique) en comptabilité et finance et jouissant d'une licence authentique d'exploitation et de vente de la licence d'exploitation du logiciel PERFECTO et en faire la preuve. Le cabinet doit prouver son existence légale et justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences prouvées.

9. Sélection du consultant

La sélection du consultant sera faite par HELVETAS Swiss Intercooperation BENIN sur la base de l'offre technique et financière du Consultant. La consistance de l'offre technique fera l'objet d'attention particulière.

Suivant les accords passés récemment entre les divers partenaires techniques et financiers du Bénin, il est rappelé que « les candidatures des agents de l'Etat, en activité au moment de la publication d'un appel à manifestation d'intérêt (ou appel d'offres) lancé par un PTF ne sont pas éligibles, sauf entente entre le MEF et le partenaire technique et financier ».

10. Soumission des offres

Le cabinet présentera son offre sous pli fermé portant la mention « Installation de PERFECTO, formation à son application et à la technique de tenue de caisse ». Ce pli comportera 2 enveloppes distinctes et clairement identifiées par les inscriptions « offre technique » et « offre financière ». Le pli sera déposé au siège de HELVETAS Swiss Intercooperation BENIN à Cotonou sis au lot 648 Cadjehoun maison Gaza Issiaka, rue de la Polyclinique Les Cocotiers, au plus tard le jeudi 23 octobre 2014 à 10 heures précises.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h30 en présence des soumissionnaires qui le désireraient. Pour toutes informations complémentaires, merci de vous adresser à Sébastien Dohou, sebastien.dohou@helvetas.org, ou à Evelyne Sissinto, evelyne.sissinto@helvetas.org - Tél 21302199.